**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 10 (1881)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Rapport d'une conférence sur le 2me arrondissement scolaire

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Rapport d'une conférence sur le 2me arrondissement scolaire

Quels sont, pour les écoles primaires, le meilleur système disciplinaire et le meilleur système d'émulation?

Quatre instituteurs nous ont envoyé leurs travaux sur cette importante question. Ce sont, MM. Roulin à Forel, Brasey à Font, Winckler à Cugy et Torche à Franex.

Nous devons remercier ces honorables correspondants du concours qu'ils ont bien voulu nous apporter dans cette occurence et de l'intérêt qu'ils ont témoigné pour cette question qui est plus que jamais pleine d'actualité.

Dans notre rapport nous avons adopté le plan suivant :

1° Nécessité de la discipline.
2° Amour du maître pour ses élèves.
3° Affection des élèves pour leur maître.
4° Influence de la religion sur la discipline.
5° Des récompenses.
6° Des punitions.
7° De l'enseignement et de l'organisation.
8° De l'émulation.
9° Conclusions.

## I. Nécessité de la discipline.

La discipline est l'ensemble des moyens les plus propres à faire régner dans l'école, l'ordre, la tranquillité, le silence et à disposer par là les élèves à recevoir avec fruit les enseignements du maître. C'est la base première de l'enseignement et par conséquent une condition indispensable de succès. Mettre en question la nécessité de la discipline, ce serait accuser une ignorance des conditions de succès dans l'enseignement. Voyons en effet ce que serait une école sans discipline. « Ce serait, dit M. Torche, une sorte de chaos, une réunion tumultueuse d'enfants qui ne tireraient aucun profit de l'enseignement qui leur serait donné. » Le maître posséderait-il l'instruction la plus complète, connaîtrait-il à fond les meilleures méthodes d'enseignement, apporterait-il dans la tenue de son école tous les soins et tout le zèle possibles, tout cela deviendrait inutile, si la discipline venait à faire défaut dans sa classe.

Il faut donc à tout prix que le maître habitue de bonne heure ses élèves à l'ordre, à la soumission et au silence. C'est alors seulement que ses leçons, semblables à la semence tombée dans une terre bien préparée, produiront des fruits qui seront sa consolation et sa récompense.

## II. Amour du maitre pour ses élèves.

On s'accorde généralement à reconnaître les difficultés sans nombre dont est parsemée, aujourd'hui surtout, la carrière de l'enseignement. Ces difficultés proviennent soit des vices que l'enfant apporte presque toujours du sein de la famille, soit du défaut absolu d'éducation domestique, soit enfin du mauvais exemple dont l'enfant est très souvent

témoin dès le berceau et d'autres causes hélas ! trop nombreuses qu'il faut attribuer au relâchement des liens de la famille et aux temps particulièrement mauvais où nous vivons.

Où le maître puisera-t-il maintenant la force, le zèle, la patience et surtout le dévouement dont il aura incessamment besoin pour surmonter ces obstacles et atteindre le noble but que doit se proposer un éducateur de la jeunesse ? C'est, disons-le bien vite, dans une affection sincère et et profondément chrétienne pour les enfants qui lui sont confiés.

L'instituteur, qui est à l'école le délégué de la famille et l'auxiliaire de la religion, doit s'inspirer avant tout de cet amour tendre et éclairé qu'un bon père voue à ses enfants, de cet amour qui élève le cœur à la hauteur de tous les dévouements et fait affronter tous les obstacles. Il doit se pénétre renfin de cet amour divin qui a inspiré ces paroles évangéliques : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez-pas. »

L'instituteur doit aimer les enfants à cause de la naïveté et de la candeur de leur âme, et cette affection sera pure et constante comme son principe.

Tel est, croyons-nous, le plus sûr moyen de triompher des embarras si nombreux dans l'enseignement ; c'est là aussi que le maître reconnaîtra la vocation à laquelle il se doit ; car, dit Charbonneau, l'amour des enfants, c'est la vocation.

### III. Affection des élèves pour leur maitre.

Dès que les enfants seront bien persuadés que l'instituteur est pour eux un ami, un père ; que leurs intérêts lui sont plus à cœur que tout au monde, ils sentiront mieux qu'ils ne comprendront le besoin de lui vouer une affection sincère et durable. L'école, trop souvent témoin de leurs larmes et de leur dégoût, deviendra pour eux l'asile du bonheur et du travail. Ils s'y rendront volontiers, car les racines de la science perdront une partie de leur amertume sous le souffle vivifiant de l'amour chrétien.

L'affection des élèves pour leur maître fera éclore aussi dans leur jeune cœur une confiance illimitée, car dit M. Winckler, pourraient-ils s'imaginer qu'il se trompe ou qu'il veut les tromper ? Ils sentent si bien au fond de leur cœur que leur bonheur fait la constante préoccupation de l'instituteur.

La crainte, non pas cette crainte servile inspirée par la vue des châtiments, mais la crainte de déplaire, a aussi son principe dans l'amour. Les enfants obéiront spontanément et avec joie au maître qui aura réussi à captiver leur cœur ; ils respecteront sa personne et son autorité. Mais une obéissance lente et forcée ne serait qu'une désobéissance dissimulée et la marque d'un esprit indompté.

L'affection des élèves une fois acquise, l'instituteur obtiendra facilement l'ascendant et l'influence morale dont il a besoin, s'il sait allier la fermeté et la bonté, et s'interdire surtout une trop grande familiarité qui compromettrait à la fois la dignité de sa mission et le fruit de son enseignement.

L'affection réciproque du maître et des élèves, telle est donc la base du système disciplinaire, puisque ce sentiment engendre, d'un côté, l'esprit de sacrifice et de dévouement, de l'autre, le désir de plaire et la subordination de la volonté.

### IV. Influence de la religion sur la discipline.

Il est aussi d'une grande importance au point de vue disciplinaire que l'instituteur s'attache à éveiller de bonne heure le sentiment religieux dans l'esprit et le cœur de ses élèves ; il leur fera bien comprendre que l'autorité qu'il exerce sur eux n'est qu'une émanation du pouvoir souverain que Dieu doit exercer sur tous les hommes, et que désobéir à un supérieur dans une chose juste et légitime serait en même temps désobéir à Dieu qui a dit : Obéissez à ceux qui vous sont préposés ; rendez-leur honneur.

Si l'instituteur peut faire bien saisir cette vérité qui ennoblit l'obéissance, il fera de ses élèves, non seulement des écoliers soumis et respectueux, mais il dotera sa patrie de citoyens qui en seront plus tard la force et le soutien.

« Ce bosoin d'inculquer à l'enfance des sentiments religieux, dit M. Brasey, se fait surtout sentir au temps actuel où tout se ligue pour renverser ce qui est moral et religieux et pour faire oublier les destinées futures de l'homme. »

*(A suivre.)*

# INTÉRÊTS DE LA SOCIETE FRIBOURGEOISE

## Caisse de retraite des instituteurs.

*(Suite)*

### II

L'honorable directeur de l'Instruction publique spécialement chargé par le conseil d'Etat d'examiner la demande des instituteurs dut bientôt reconnaître qu'avec les statuts actuels un nouveau subside de l'Etat, fut-il même de 6000 francs, serait insuffisant encore pour élever les pensions à un chiffre convenable. Il acquit aussi la certitude que le Grand-Conseil, quelles que soient ses sympathies pour les instituteurs, se refuserait à faire de nouveaux sacrifices pour leur Association aussi longtemps qu'elle ne comprendrait qu'une minime fraction du corps enseignant du canton. Pour obtenir un subside plus élevé il était donc nécessaire d'établir l'Association sur de nouvelles bases. L'expérience faite en 1875 ayant prouvé à M. le directeur Schaller qu'il était peu probable que les membres de l'Association s'entendissent sur ce point, l'honorable magistrat voulut bien entreprendre ce travail au nom de l'Etat. Dans le courant du mois de mars déjà, il communiqua à plusieurs instituteurs un projet de loi sur la *Caisse de retraite* qu'il se disposait à soumettre au Grand-Conseil. Ce projet de loi, tout en reconnaissant l'Association des instituteurs comme personne morale, en modifiait profondément les bases. L'entrée était rendue obligatoire pour les instituteurs et les pensions élevées à 300 francs après 40 années d'enseignement. Il avait été conseillé à M. le directeur Schaller de retirer tout subside à l'Association cantonale et de fonder une nouvelle société, mais, on le voit, l'honorable magistrat n'a